

POLICY BRIEF

Hausse des prix et crises géopolitiques : quelle résilience des agricultures africaines face aux chocs ?

*Contribuer au débat français sur l'avenir des relations
Afrique-Europe*



Fondation
pour l'agriculture
et la ruralité
dans le monde
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Mars 2023

LES AUTEURS

Olia Tayeb Cherif, Responsable d'études, Fondation FARM

Matthieu Brun, Directeur scientifique, Fondation FARM

Samuel Diéval, Directeur, Afdi

Stéven Le Faou, Consultant indépendant, pour Afdi

À PROPOS

Afdi

Association de solidarité internationale, Afdi soutient les agriculteurs familiaux dans leur volonté de vivre dignement de leur métier et d'assurer la pérennité des exploitations agricoles et des organisations paysannes (OP).

Ancrée dans le territoire français, Afdi s'engage en faveur des agricultures familiales, soutient les initiatives des OP partenaires des pays du Sud, et sensibilise les (futurs) professionnels du monde agricole et rural français à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Fondée sur l'identité commune du métier de paysan, Afdi s'appuie sur les échanges entre pairs et les partenariats durables entre les mondes agricoles français et des pays en développement.

Pour en savoir plus : <https://www.afdi-opa.org>

Contact presse : Mercedes Bah, chargée communication
mercedes.bah@afdi-opa.org

Fondation FARM

Depuis sa création en 2005, la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM) se met au service de l'intérêt général en éclairant les décideurs des pays du Sud et du Nord sur les grands enjeux stratégiques agricoles et alimentaires. Orientée vers les pays en développement, elle facilite les échanges et les projets entre acteurs de terrain & chercheurs, producteurs & consommateurs, décideurs publics & privés.

À travers ses actions, la Fondation, reconnue d'utilité publique, souhaite promouvoir le développement durable des agricultures et des filières agroalimentaires dans le monde.

Pour en savoir plus : <https://fondation-farm.org>

Contact presse : Stéphane Pocardalo, responsable communication/éditorial
stephane.pocardalo@fondation-farm.org

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. MARCHÉS MONDIAUX : UNE HAUSSE DES COURS AGRICOLES ET ÉNERGÉTIQUES DEPUIS 2020	6
2. UNE TRANSMISSION DE LA HAUSSE DES COURS PAR DIFFÉRENTS CANAUX SUR LES MARCHÉS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE	6
3. LES AGRICULTEURS : DES PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS IMPACTÉS PAR LA HAUSSE DES COURS	8
4. UNE ACCUMULATION DE VULNÉRABILITÉS CONJONCTURELLES ET STRUCTURELLES QUI BLOQUE LES PRODUCTEURS DANS L'ENGRENAGE DE LA PAUVRETÉ	9
5. FACE À LA CRISE DES PRIX, L'ADAPTATION DES AGRICULTEURS AFRICAINS ET DE LEURS ORGANISATIONS	10
6. RECOMMANDATIONS	12
◇ AGIR AU-DELÀ DE L'URGENCE ET SOUTENIR LA MISE A L'ÉCHELLE DES STRATÉGIES D'ADAPTATION ET LEUR DURABILITÉ	12
◇ ENCOURAGER UNE DYNAMIQUE DU SECTEUR PRIVÉ LOCAL ET DES LOGIQUES DE CO-INVESTISSEMENT VERTUEUSES	12
◇ ACCROÎTRE LES FINANCEMENTS POUR UNE AGRICULTURE DURABLE ET COMPÉTITIVE	12
◇ SOUVERAINETÉ ET AGROÉCOLOGIE : FAIRE CONVERGER LES AGENDAS	13
ANNEXE	14

INTRODUCTION

Depuis le milieu de l'année 2020, les prix des matières premières agricoles et de certains intrants utilisés en agriculture sont en hausse sur les marchés mondiaux. Ces chocs de prix accentuent la pression sur les producteurs agricoles et déstabilisent les systèmes alimentaires, en particulier en Afrique. Dans ce contexte, Agriculteurs français et développement international (Afdi) et la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM) apportent un éclairage au débat sur la situation des agricultures africaines et sur leurs stratégies d'adaptation face aux chocs multiples, afin de contribuer aux réflexions stratégiques de l'aide au développement rural, françaises et européennes. Ces travaux se nourrissent de l'expertise des deux institutions et d'un dialogue avec les organisations de producteurs africains ainsi qu'avec les acteurs du monde agricole français.

Afdi et FARM entendent promouvoir les échanges entre les acteurs publics et privés de France, d'Europe et d'Afrique au service du développement durable et de la résilience des filières agricoles et agroalimentaires.

L'analyse, conduite en partenariat, fait appel à des données recueillies auprès d'organisations paysannes africaines, dans le cadre d'une enquête sur leur perception des conséquences de la montée des prix. Ces témoignages ont été croisés avec une étude bibliographique et des entretiens d'experts. Cette publication n'a pas pour ambition de porter un regard exhaustif sur chaque situation nationale.

Certaines généralisations sont donc à considérer avec précaution, compte tenu de la très grande diversité des contextes nationaux et locaux sur le continent africain. L'analyse exclut notamment la région Afrique du Nord, dont les spécificités agricoles et de marché nécessitent une réflexion dédiée.

1. MARCHÉS MONDIAUX : UNE HAUSSE DES COURS AGRICOLES ET ÉNERGÉTIQUES DEPUIS 2020

Les cours agricoles internationaux ont connu de fortes hausses à partir de la fin de l'année 2019 et du début de 2020, pour atteindre des niveaux très élevés en 2022. Ces hausses se sont déroulées en plusieurs temps et ont été sous-tendues par de multiples facteurs additionnels.

Si les confinements, décrétés dans la plupart des régions du monde au moment de la pandémie de la Covid-19 entre mars et août 2020, ont d'abord conduit à une dépression momentanée des cours mondiaux des matières premières agricoles du fait de la réduction de la demande (notamment dans la restauration hors domicile), la levée des mesures sanitaires a, en revanche, laissé place à une période de hausse solide des cours. Ainsi, par rapport à leur niveau moyen de 2019, les prix du blé ont augmenté de 7 % en 2020, puis de 36 % entre 2020 et 2021. Toujours en moyenne, les prix de l'huile de palme ont augmenté de 25 % en 2020, puis de 50 % en 2021¹.

Les tensions sur les marchés alimentaires s'expliquent aussi par un accroissement de la demande chinoise. En effet, en raison de mauvaises récoltes et de la reconstitution du cheptel porcin (à la suite de l'épidémie de peste porcine africaine), la Chine a réalisé d'importants achats sur les marchés internationaux (maïs, blé, soja) dès la fin 2020. Cette pression sur la demande mondiale a ainsi contribué aux fortes augmentations des prix à partir de 2021.

Début 2022, les cours des matières premières agricoles ont connu une nouvelle flambée au moment de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ainsi, les cours du blé tendre ont augmenté de 25 % entre février et avril 2022, tandis que ceux de l'huile de tournesol ont flambé de 52 % sur la même période². Au mois d'août 2022, les cours des principales matières premières avaient retrouvé des niveaux, certes toujours élevés, mais proches de ceux de la période d'avant-conflit.

1 Banque mondiale, « Pink sheet » Data, Monthly prices.

2 Banque mondiale, « Pink sheet » Data, Monthly prices

À la hausse des cours des matières premières agricoles s'ajoute une flambée des cours de l'énergie qui a débuté en 2020 et s'est renforcée avec le conflit russo-ukrainien. Cette hausse des cours du gaz naturel et du pétrole a entretenu celle des prix des matières premières agricoles pour deux raisons principales. La première est mécanique puisque des matières premières végétales (huiles, maïs) sont utilisées pour fabriquer de l'énergie via les agrocarburants. Ainsi, les mandats d'incorporation de matières premières végétales pour la fabrication des agrocarburants induisent une corrélation entre les cours de l'énergie et ceux des matières premières agricoles³. Deuxièmement, la hausse des cours du gaz naturel s'est fortement répercutée sur les cours des intrants agricoles et particulièrement des engrais minéraux.

Le gaz naturel est en effet une des matières premières nécessaires à la fabrication des engrais azotés.

Ainsi, entre la mi-2020 et la mi-2022, les prix des engrais ont triplé, contribuant à l'inflation des prix alimentaires par la hausse des coûts de production en agriculture. Depuis l'été 2022, les prix des engrais affichent des niveaux globalement stables, mais très élevés, ce qui impacte de manière décisive le secteur agricole à l'échelle mondiale.

Pour l'alimentation comme pour l'énergie, si le conflit russo-ukrainien a contribué à amplifier momentanément la hausse des cours, il n'en est pas le facteur déclencheur direct. Néanmoins, son impact sur le long terme doit être considéré avec attention.

2. UNE TRANSMISSION DE LA HAUSSE DES COURS PAR DIFFÉRENTS CANAUX SUR LES MARCHÉS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

À l'automne 2022, les cours mondiaux des matières premières agricoles et de l'énergie affichaient des niveaux de prix très élevés, et dans

3 Galtier, F, 2022, Nous pouvons (et devons) stopper la crise sur les marchés internationaux, Blog de la Fondation FARM (en ligne).

certains cas voisins, voire supérieurs aux pics atteints lors des précédentes crises mondiales de hausse des cours des matières premières de 2008 et 2010-13. Ces hausses de prix ont des répercussions sur les marchés africains. La Banque de France estime à 30% en moyenne le taux de transmission des prix internationaux des matières premières vers les prix à la consommation africains⁴. La transmission s'est faite de manière progressive dans les mois qui ont suivi le choc de prix sur les marchés mondiaux. Elle est principalement tirée par les matières premières alimentaires (céréales, huiles), mais les carburants et les engrais contribuent également à cette hausse, bien que pour une part plus faible⁵.

S'agissant de la hausse des cours internationaux des matières premières agricoles vers les marchés alimentaires africains, deux canaux de transmission semblent se dessiner.

Premièrement, les matières premières importées – huiles végétales, blé – dans les cas où elles représentent des volumes conséquents dans la consommation alimentaire d'une région donnée. Pour le blé en Afrique subsaharienne, à l'exception de pays comme la Mauritanie, le Soudan ou encore Djibouti qui consomment et importent une quantité importante de cette céréale, la transmission de l'inflation se fait principalement au niveau des métropoles. Le blé y entre pour une part croissante dans les habitudes alimentaires et c'est aussi dans les villes que se trouve une part importante des populations vulnérables aux changements de prix⁶. Il faut également noter que le riz, largement consommé et importé sur le continent, reste pour l'instant épargné par la flambée des cours internationaux. Pour les huiles, la transmission s'opère via des volumes importés conséquents qui entrent dans l'alimentation en complément de l'huile produite localement – principalement l'huile de palme, mais aussi l'huile d'arachide ou l'huile de coton. Les cours de ces huiles importées sont parfois directement indexés sur les cours internationaux.

Deuxièmement, via des effets de substitution dans les usages. Ce phénomène a pu être limité au début de la crise du fait de la rigidité des habitudes

alimentaires, mais il semble désormais jouer un rôle non négligeable à mesure que la hausse des prix s'installe.

Par ailleurs, il faut souligner que certaines dynamiques plus locales peuvent occasionner des mécanismes de transmission supplémentaires.

C'est notamment le cas du maïs qui est une céréale largement produite en Afrique subsaharienne, principalement orientale, utilisée en alimentation humaine et animale.

D'ailleurs, sur le continent, la demande en produits d'élevage est en forte croissance ce qui a entraîné le développement du secteur de l'alimentation animale. Certains fabricants, en Afrique de l'Ouest notamment, arbitrent entre des approvisionnements régionaux et internationaux. Cet arbitrage peut avoir pour effet de corréliser les prix locaux du maïs aux prix internationaux sur certains marchés. De plus, ils ont récemment fait l'expérience de difficultés d'approvisionnement de maïs en raison de la hausse des cours des matières premières et de l'énergie, ce qui exerce une pression supplémentaire sur les cours régionaux et locaux.

La hausse des cours de l'énergie s'est répercutée en Afrique subsaharienne sur les prix des engrais à partir de fin 2020 - début 2021. L'Afrique subsaharienne présente l'utilisation moyenne d'engrais à l'hectare la plus faible au monde⁷, même si ce chiffre cache de fortes disparités régionales. De plus, entre 2016 et 2020, 93 % des engrais minéraux utilisés en Afrique subsaharienne ont été importés, selon la FAO. La dépendance des pays d'Afrique subsaharienne et des producteurs agricoles vis-à-vis de l'approvisionnement extérieur en engrais minéraux reste donc une des problématiques majeures révélées par les conséquences de la crise inflationniste et du conflit en Ukraine. Cette crise souligne d'ailleurs l'importance d'une réflexion sur la souveraineté énergétique des systèmes de production et d'élevage en Afrique, pour la maîtrise des coûts et des processus productifs. Rares sont les pays d'Afrique subsaharienne qui disposent de capacités de production d'engrais minéraux, hormis l'Afrique du Sud, le Nigeria, et

4 Bloc-notes Eco de la Banque de France du 10/11/2022, Transmission des prix des matières premières à l'inflation en Afrique.

5 Banque de France, 2022, Coopération monétaire Afrique-France, Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France – 2021, Paris : Banque de France, novembre.

6 CIRAD, 2022, Pour une sécurité alimentaire durable face aux crises : les pistes de recherche, Horizon sciences, octobre (en ligne).

7 FAO, 2022, Inorganic fertilizers – 1990–2020. FAOSTAT Analytical Brief, no. 47.

le Sénégal. Les pays d'Afrique du Nord, quant à eux, sont des producteurs importants d'engrais azotés et phosphatés. Globalement sur ces deux dernières productions, seul le tiers serait commercialisé en Afrique, le reste étant exporté en dehors du continent. L'Afrique est quasiment entièrement dépendante des importations de potasse, dont la Russie et la Biélorussie comptent parmi les principaux exportateurs mondiaux.

3. LES AGRICULTEURS : DES PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS IMPACTÉS PAR LA HAUSSE DES COURS

La hausse des cours internationaux des denrées alimentaires et des engrais a eu des impacts divers sur les agriculteurs en Afrique subsaharienne, compte tenu de la multiplicité des systèmes de production et de consommation.

L'utilisation des engrais est inégale selon les bassins de production et les filières. Certaines productions, comme le coton, le cacao, ou le riz irrigué, nécessitent une application systématique d'engrais pour permettre des rendements constants. Pour d'autres productions en revanche, les applications peuvent se faire à l'opportunité, en fonction de l'accessibilité économique aux engrais, en faisant appel à des réseaux de distribution différents, parfois plus informels (pour les céréales notamment).

Ainsi, à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, les cultures dites vivrières consomment 53% des engrais⁸ et 10 pays sur 17⁹ ont consommé deux tiers des engrais de la sous-région sur la période 2015-2019. La hausse des prix des engrais a ainsi un impact direct sur les coûts de production dans les filières et les régions qui concentrent l'utilisation d'engrais. Les marchés alternatifs de fourniture d'engrais sont vraisemblablement impactés, d'où des répercussions qui portent également sur l'accessibilité en engrais pour les productions qui en font un usage à l'opportunité.

La hausse des prix des intrants minéraux dans les

pays d'Afrique subsaharienne s'est faite de manière graduelle. Entre l'été 2021 et le printemps 2022, les prix de l'urée ont doublé en Afrique de l'Ouest¹⁰. Très vite, en raison de leur prix, les engrais se sont avérés inaccessibles financièrement pour certains producteurs. Mais ils se sont également avérés inaccessibles en quantité par la suite. Cette situation de pénurie s'est déclarée en lien avec l'organisation complexe des marchés des engrais en Afrique subsaharienne. Ces derniers sont souvent structurés autour de nombreux intermédiaires et dépendent d'une intervention des États. De plus, les systèmes de subvention aux intrants occupent une place importante dans les politiques agricoles de la région, et font appel à des mécanismes d'approvisionnement par appels d'offres. Ayant été passés juste avant la flambée des prix des engrais du troisième trimestre 2021, de nombreux contrats n'ont pu être honorés au moment de la livraison, début 2022, du fait de la hausse spectaculaire des prix.

L'inaccessibilité des engrais devrait avoir un effet limitant sur l'offre agricole à moyen terme. Selon les projections de l'International Fertilizer Association, en 2022, les applications mondiales d'engrais devraient connaître un déclin comparable à celui observé au cours de la crise de 2008. L'Afrique subsaharienne devrait être l'une des régions les plus impactées avec une baisse d'utilisation régionale estimée entre - 18 % et - 23 %¹¹.

Par effet de conséquence, une baisse des volumes produits via une baisse des rendements pourrait conduire à une diminution des revenus des producteurs impactés par cette inaccessibilité des engrais. Cependant, les agricultures familiales africaines englobent une forte diversité de productions à l'échelle de l'exploitation, associées à une forte diversité de revenus impliquant des activités variées, qui dépassent souvent le cadre strict du secteur agricole. La résilience de ces producteurs face à la crise tiendra à leur capacité à minimiser leurs pertes de revenus. Dans ce contexte, deux éléments seront décisifs selon les organisations paysannes enquêtées. Premièrement, la capacité d'investissement des producteurs déterminera leur capacité à amortir la hausse des coûts de pro-

8 Observatoire ouest africain des engrais, 2020, Analyse, Edition N°4 – 1er mai 2020.

9 Benin, Burkina-Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo.

10 Africa Fertilizer, Price statistics.

11 Cross. L, Gruère. A, 2022, Public Summary – Medium-term Fertilizer Outlook 2022 – 2026, IFA Annual Conference, Vienna, 30 May-01 June 2022.

duction sur le long terme. Les producteurs les plus pauvres seront donc particulièrement vulnérables.

Les organisations paysannes constatent qu'une majorité de leurs membres ne disposent pas des moyens suffisants pour, à la fois, supporter la hausse des prix courants et investir suffisamment pour maintenir ou augmenter leur production agricole. L'appui des organisations de producteurs ainsi que des États ou des opérateurs de développement pour absorber ces chocs sera essentiel. Deuxièmement, l'efficacité des États à assurer la continuité des approvisionnements en intrants, généralement subventionnés, permettra d'amortir les hausses de coûts de production dans les filières qui en sont les plus dépendantes.

Les producteurs agricoles sont aussi des consommateurs qui figurent, paradoxalement, parmi les plus directement touchés par l'insécurité alimentaire. Ils ont subi de plein fouet la hausse des prix à la consommation.

Les agriculteurs et éleveurs ayant répondu à nos enquêtes ont fait mention de la hausse des prix qui touche l'ensemble des produits alimentaires, qu'ils soient importés ou locaux, d'origine animale ou végétale. On constate une hausse marquée de la composante alimentaire de l'indice des prix à la consommation dans l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne. Entre début 2020 et le dernier trimestre 2022, ces hausses sont comprises entre + 6 et + 40 points d'indice dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Au Nigeria et en Éthiopie, ces hausses sont respectivement de + 49 et + 81 points d'indice¹². L'intensité de la pression de la montée des prix sur le budget alimentaire des agriculteurs familiaux africains tient notamment à la part incompressible qu'occupent les dépenses alimentaires dans le budget des familles. Au sein de ce budget alimentaire, les céréales et produits amylacés (racines, tubercules) occupent une part encore plus incompressible et déterminante pour les classes les plus défavorisées. Une hausse des prix des céréales et des amylacés implique directement une perte de pouvoir d'achat pour les familles, qui sera d'autant plus prononcée que les

revenus de ces familles sont bas.

La dimension temporelle des évolutions de prix est également importante car c'est pendant la période de soudure – qui précède la récolte et pendant laquelle la récolte précédente a été écoulée – que les producteurs agricoles sont le plus tributaires du marché pour leur alimentation. La hausse des prix alimentaires sur le temps long contribue à l'installation de la précarité alimentaire parmi les populations les moins favorisées, et ce faisant accentue la pauvreté.

La situation est particulièrement préoccupante en Afrique de l'Est où les moyens de subsistance des producteurs ont été profondément affectés par différents facteurs de vulnérabilités détaillés plus loin. Alors que la production céréalière a diminué en 2022, les marges de manœuvre des États pour compenser les faiblesses des stocks par des importations alimentaires sont limitées par les prix élevés sur les marchés internationaux.

4. UNE ACCUMULATION DE VULNÉRABILITÉS CONJONCTURELLES ET STRUCTURELLES QUI BLOQUE LES PRODUCTEURS DANS L'ENGRENAGE DE LA PAUVRETÉ

L'agriculture africaine fait face à une série de vulnérabilités qui contribuent à la superposition de crises conjoncturelles et structurelles. L'extrême fragilité économique d'une part significative des ménages africains (le taux de pauvreté est de 35 % en Afrique en 2019, soit le plus élevé au monde¹³) rend l'économie africaine particulièrement vulnérable à l'inflation. Depuis 2020, plusieurs facteurs, dont de mauvaises récoltes dans la bande sahélienne au cours de la campagne 2020/21, sont venus amplifier la volatilité des prix locaux.

Les données de prix domestiques de la FAO¹⁴ témoignent de véritables flambées. En monnaie courante, entre janvier 2021 et novembre 2022, les prix du mil sont passés de 14 000 à 40 000 XOF/100 kg à Bamako (Mali), de 19 000 à 36 000 XOF/100 kg à Ouagadougou (Burkina Faso), de

12 International Labour Organization (ILO Stat), Statistiques sur les prix à la consommation.

13 World Bank, 2022, Poverty and Shared Prosperity 2022: Correcting Course. Washington, DC: World Bank.

14 FAO, FPMA, Domestic prices.

25 700 à 41 000 XOF/100 kg en moyenne au Sénégal, ou encore de 2,95 à 7,43 GHS/kg à Bolganga (Ghana). Ces quelques exemples donnent la mesure des écarts de prix auxquels les populations peuvent être confrontées dans le cadre de leur consommation courante.

Cette situation est aggravée par des facteurs structurels tels que les conflits armés et le changement climatique qui limitent la capacité de résilience et d'adaptation des agricultures africaines. Les problèmes sécuritaires font peser une pression très forte sur la sécurité alimentaire des populations. Ils occasionnent des déplacements de populations, alors contraintes d'abandonner leurs terres, et isolent des régions entières, qui perdent leur connexion aux marchés et ainsi leur capacité à approvisionner et être approvisionnées en denrées alimentaires. Actuellement plusieurs conflits sont en cours dans le Sahel (Mali, Burkina, Niger, nord du Nigéria, région du Lac Tchad), qui affectent profondément le fonctionnement des filières alimentaires locales et contribuent à augmenter dramatiquement les taux d'insécurité alimentaire.

Et, la situation semble encore plus préoccupante dans la Corne de l'Afrique et à Madagascar, régions confrontées à des sécheresses répétées.

Il faut enfin souligner que ces facteurs inflationnistes touchent des économies africaines qui sortent difficilement de la récession liée à la pandémie de Covid-19. Cette dernière, via les restrictions de circulations mises en place, a entraîné une fragilisation du tissu social qui est venue aggraver les inégalités socio-économiques préexistantes¹⁵. Par la suite, en 2021, le rebond économique des pays d'Afrique subsaharienne a été amoindri, notamment en lien avec les faibles capacités budgétaires des États¹⁶. Ces derniers ont pourtant pris des mesures visant à contenir l'inflation. Au niveau des chaînes alimentaires, cela a consisté principalement en des subventions et exonérations de taxes. Cependant, l'accroissement des pressions inflationnistes, notamment en lien avec le conflit russo-ukrainien, pose la question de la soutenabilité de la crise, d'une part pour les po-

pulations les plus pauvres et d'autre part pour les budgets publics.

5. FACE À LA CRISE DES PRIX, L'ADAPTATION DES AGRICULTEURS AFRICAINS ET DE LEURS ORGANISATIONS

Depuis la pandémie de Covid-19 et avec l'accumulation de chocs, les producteurs africains et leurs organisations ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation. Les enquêtes et entretiens conduits font état de l'activation en premier lieu de stratégies d'adaptation de la consommation alimentaire des producteurs à défaut de pouvoir se prémunir contre la montée des prix alimentaires. Ainsi, certains se sont vus contraints de diminuer leur consommation de viande, voire de diminuer leur ration alimentaire. Les producteurs interrogés évoquent également les effets de substitution de certaines denrées par d'autres, dus à l'arbitrage par les coûts. Les éléments recueillis lors de nos enquêtes montrent que ces stratégies semblent globalement bénéficier à la consommation de denrées locales, comme les farines fabriquées à partir de produits locaux (maïs, soja ou manioc) ou l'usage des huiles produites localement. Enfin, les producteurs insistent sur leur volonté de moins recourir au marché alimentaire en privilégiant l'autoconsommation. Cependant, il faut souligner que les ménages ruraux recourent largement au marché pour leur approvisionnement alimentaire, tandis que l'autoproduction fournit toujours une part non négligeable de leur alimentation¹⁷. Pour les foyers les plus modestes pourtant, les cultures réservées à l'autoconsommation ne permettent généralement pas de couvrir l'ensemble des besoins alimentaires de la famille, particulièrement en période de soudure. Les familles agricoles les plus pauvres sont donc particulièrement vulnérables.

Dans l'impossibilité de cultiver ni d'acheter l'ensemble de leur ration alimentaire, elles se trouvent contraintes de décapitaliser, c'est-à-dire de vendre leurs biens personnels, par exemple leur bétail, ce qui accroît la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

15 Dury. S, Alpha. A, Zakhia-Rozis. N, Giordano. T, 2021, Les systèmes alimentaires aux défis de la crise de la Covid-19 en Afrique: enseignements et incertitudes, Cahiers Agricultures, n°30: 12.

16 Banque de France, 2022, Coopérations monétaires Afrique-France, Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France – 2021, Paris : Banque de France, novembre.

17 Bricas. N, Tchamda. C, Mouton. F, (Dir.). L'Afrique à la conquête de son marché alimentaire intérieur. Enseignements de dix ans d'enquêtes auprès des ménages d'Afrique de l'Ouest, au Cameroun et du Tchad. Agence Française de Développement, 130 p., 2016, 2492-8313.

Pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19, la forte diversité des systèmes de production et des activités des agriculteurs familiaux d'Afrique subsaharienne leur ont permis dans de nombreux cas de s'adapter aux mesures entravant le commerce national et international¹⁸. Les organisations paysannes africaines se sont d'ailleurs largement mobilisées et ont dû assumer des rôles à la fois sanitaires, sociaux, économiques et politiques¹⁹. Cette crise internationale les a incitées à renforcer encore davantage la résilience de leurs membres en encourageant les pratiques agroécologiques, en faisant la promotion de la diversification des exploitations, en renforçant les capacités de stockage et de transformation locales, et l'ancrage territorial des systèmes alimentaires.

Fortes de la diversité de leurs systèmes agricoles et de leur capacité de résilience et devant l'enchaînement des chocs, les agricultures familiales ont activé des stratégies d'adaptation de leurs pratiques agricoles, nombreuses et variées²⁰. De telles pratiques sont indissociables du contexte (pédo-climatique, socio-économique, etc.) au sein duquel elles émergent. Les organisations de producteurs ont rappelé dans nos enquêtes certaines de ces stratégies.

Les producteurs enquêtés ont développé des stratégies consistant à minimiser leurs coûts de production. L'accès aux intrants, et en particulier aux fertilisants, a été au cœur de ces stratégies d'adaptation. En réaction à la pénurie d'engrais minéraux sur le marché africain et face à la quasi-absence de marchés structurés de fertilisants alternatifs aux importations, les producteurs ont activé deux stratégies.

Tout d'abord ils ont développé le recours aux fertilisants produits localement. Compte tenu de la faiblesse de l'offre locale en engrais minéraux, ils ont cherché à les substituer par des engrais organiques. Les organisations paysannes ont fortement soutenu de telles initiatives qu'elles avaient déjà initié avant la crise. Ces services incluent des programmes de formation des producteurs et des initiatives favorisant les pratiques agroécologiques. Ils consistent en un accompagnement au

renforcement de la capacité de production d'engrais organiques, en particulier du compost et de pesticides biologiques.

Par ailleurs, certains éleveurs, principalement ceux ayant recours à de l'aliment acheté (productions granivores), ont également cherché à réduire leurs charges en diminuant la taille de leur cheptel.

Ensuite, les producteurs enquêtés ont développé des stratégies visant à minimiser leur risque d'investissement en se tournant vers des productions qui ne nécessitent pas ou peu d'apports d'intrants comme les légumineuses et les céréales locales (mil et sorgho). Avec des coûts de production faibles et un prix de vente en hausse, ces cultures sont rémunératrices. Dans les zones principalement dédiées aux cultures d'exportation, les producteurs peuvent opérer plusieurs arbitrages. Ils peuvent faire varier leur assolement selon les types de cultures, en diminuant les surfaces consacrées aux cultures exigeantes en intrants au profit d'autres cultures qui le sont moins. Ils peuvent également décider de réduire l'apport d'engrais, en privilégiant des stratégies d'application à l'opportunité.

Ces quelques exemples montrent que la crise actuelle – économique, mais également climatique, selon les régions – en déstabilisant les systèmes alimentaires, conduit à des évolutions de pratiques agricoles. Les stratégies mises en œuvre par les producteurs répondent à une nécessité d'adaptation ainsi qu'à une recherche de résilience, émanant d'une grande diversité de systèmes agraires. En tant que premières réponses à un environnement économique et naturel amené à être de plus en plus changeant, ces évolutions de pratiques doivent être soutenues et accompagnées.

18 Dury, et al. (op. cit).

19 Pelon. V, 2022, Multiplicité des rôles des organisations paysannes et de producteurs face à la crise engendrée par la Covid-19, Rapport du FIDA.

20 Voir par exemple Ruf. F, 2022, Covid-19, Différentiel de revenu décent et baisse des revenus des producteurs de cacao en Côte d'Ivoire, Cahiers Agricultures, n°31 : 25.

Dugué. P, Kohio. E, Tiemtoré. J, 2021, L'agriculture burkinabè face à la crise de la Covid-19 : cas des régions du Yatenga et des Hauts-Bassins, Cahiers Agricultures, n°30 : 16.

Nkounkou. JB, Temple. L, 2021, Résilience du secteur alimentaire face à la crise Covid-19 et perspectives pour les politiques agricoles en République du Congo, Cahiers Agricultures, n°30 : 39.

6. RECOMMANDATIONS

AGIR AU-DELÀ DE L'URGENCE ET SOUTENIR LA MISE À L'ÉCHELLE DES STRATÉGIES D'ADAPTATION ET LEUR DURABILITÉ

S'il apparaît essentiel que les aides publiques au développement française et européenne soutiennent les producteurs, leurs organisations et les États pour faire face aux effets de court terme de la crise actuelle, il est aussi primordial que ces soutiens accompagnent la transformation structurelle des agricultures africaines. Cette transformation passera notamment par la mise à l'échelle et par la durabilité des solutions mises en œuvre par les producteurs et leurs organisations pour amortir les impacts des chocs successifs. Ces solutions s'appuient notamment sur des pratiques agroécologiques qui renforcent l'autonomie des systèmes agricoles. Compte tenu de la forte incertitude sur la volatilité actuelle des cours de l'énergie et des matières premières, ces stratégies d'adaptation permettraient le développement de systèmes résilients et durables et une meilleure maîtrise par le continent de sa destinée alimentaire.

Or, ces stratégies semblent actuellement insuffisamment accompagnées et soutenues pour favoriser leur mise à l'échelle et leur durabilité économique. Par conséquent, il paraît important que l'aide publique au développement française et européenne soit plus massivement orientée vers un appui durable à ces stratégies. L'appui des partenaires techniques et financiers peut notamment participer au renforcement des nouvelles fonctions assumées par les organisations de producteurs pour accompagner leurs membres dans la transformation et l'adaptation de leurs agricultures. L'aide publique doit aussi être orientée vers le soutien à des politiques publiques nationales cohérentes répondant notamment aux besoins des agriculteurs.

ENCOURAGER UNE DYNAMIQUE DU SECTEUR PRIVÉ LOCAL ET DES LOGIQUES DE CO-INVESTISSEMENT VERTUEUSES

Compte tenu de la forte dépendance à l'extérieur du continent pour son approvisionnement en intrants et de la faible commercialisation sur le continent des engrais produits en Afrique, la mise à l'échelle de la production africaine d'engrais locaux, à prix abordables pour l'ensemble des producteurs, est un enjeu majeur pour le développement économique des filières végétales et animales africaines, et plus largement pour la sécurité alimentaire continentale et mondiale. À la suite de la hausse des prix de 2021, il est probable que ce sujet devienne prioritaire dans les politiques agricoles nationales qui entendent intégrer l'objectif de souveraineté alimentaire et énergétique, comme l'a rappelé le Sommet de Dakar de janvier 2023. Cet objectif sera cependant difficilement atteignable s'il n'existe pas de soutien plus prononcé aux capacités de financement et d'investissement des producteurs. Pour y parvenir, la dynamique du secteur privé local est essentielle, car elle a la capacité d'apporter des réponses durables à ces défis. Le secteur privé français, grâce à des co-investissements responsables complémentaires des politiques de développement, peut appuyer ces processus de renforcement de l'autonomie des filières.

ACCROÎTRE LES FINANCEMENTS POUR UNE AGRICULTURE DURABLE ET COMPÉTITIVE

La crise agricole et alimentaire actuelle vient amplifier l'insécurité alimentaire et se fait le révélateur du manque de politiques structurelles de soutien à la santé, à la protection sociale mais aussi à l'agriculture en Afrique subsaharienne. La pandémie de Covid-19 puis la hausse des prix ont conduit les États à opérer d'importantes dépenses d'urgence, priorisées face aux dépenses d'investissement. Dans ce contexte, de nombreux pays, parmi lesquels les pays à faibles revenus, disposent actuellement d'une marge de manœuvre budgétaire très limitée pour faire face à la succession des crises²¹. Ainsi, alors que le secteur agricole africain reste sous-financé, il est impératif de soutenir

21 Banque de France, 2022, Coopérations monétaires Afrique-France, Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France – 2021, Paris : Banque de France, novembre.

des politiques publiques qui puissent assurer une production agricole et alimentaire durable en Afrique subsaharienne. En effet, l'Observatoire mondial des soutiens publics à l'agriculture de la Fondation FARM montre que l'agriculture en Afrique subsaharienne est considérablement moins soutenue que dans les pays à revenu élevé et que ces soutiens se concentrent sur des mesures contribuant indirectement au développement agricole ou sur des subventions pour l'accès aux intrants, souvent importés²². En situation de hausse des coûts de production et notamment des engrais, il apparaît crucial d'augmenter le soutien aux producteurs et aux filières agroalimentaires pour renforcer des chaînes de valeur et des systèmes alimentaires durables. Afdi et la Fondation FARM appellent à la mise en œuvre de mesures plaçant l'agriculture et les ruralités comme des enjeux majeurs d'un nouveau partenariat entre l'Afrique et l'Europe²³.

SOUVERAINETÉ ET AGROÉCOLOGIE : FAIRE CONVERGER LES AGENDAS

Une partie des gouvernements africains a fait de l'atteinte de la souveraineté alimentaire une priorité stratégique pour le futur du continent. Ils entendent ainsi élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques et de régulation qui permettront d'atténuer les dépendances à l'extérieur et d'augmenter la production locale. À l'heure où la crise alimentaire et énergétique interroge les trajectoires de développement agricole, la définition des politiques de souveraineté alimentaire doit se conjuguer avec la mise en œuvre d'un cadre permettant l'adoption et la diffusion de pratiques agroécologiques (gestion de l'eau, intrants naturels, etc.) ; et la création de valeur dans les territoires et les filières, qu'il est essentiel de soutenir pour limiter les impacts de futurs chocs de marché sur l'autonomie et la sécurité alimentaire africaines.

22 Tapsoba. A, Brun. M, 2022, Plus les pays dépendent de l'agriculture, moins ils la soutiennent, Observatoire de FARM (en ligne).

23 Afdi, 2022, Faire de la ruralité et de l'agriculture des piliers du partenariat Afrique-Europe.

ANNEXE

LISTE DES ORGANISATIONS PAYSANNES CONSULTÉES

Algérie	Fédération nationale des producteurs des grandes cultures et cultures industrielles Association Cirta club semences Constantine
Bénin	Association départementale des femmes agricultrices de l'Atlantique (ADFA-Atl) RÉPAB (Réseau des producteur d'ananas du Bénin)
Burkina Faso	Fédération des sociétés coopératives des professionnels agricoles du Burkina (FESCOPAB) Union nationale des mini laiteries et producteurs de lait local (UMPL-B) Union des coopératives rizicoles (FASO DJIGUI de Bama)
Burundi	Concertation nationale des organisations paysannes du Burundi, (CNOP-BURUNDI)
Cameroun	Confédération des producteurs de cacao et café du Cameroun (CONAPROCAM)
Côte d'Ivoire	Fédération des sociétés coopératives des producteurs de porcs de côte d'Ivoire (FESCOOPP-CI) Société coopérative zone Savane de Bouaflé (SCZSB) Union inter-régionale des sociétés coopératives (UIREC)
Madagascar	Association des paysans pour le développement interprofessionnel (APDIP) Réseau syndical des organisations agricoles (SOA) Filamatra Soa lombonana (FISOI) Fitarikandro (id) Cercle régional des agriculteurs malgaches (CRAM) Rono faritra matsiatra ambony (Union de coopératives laitières) (ROFAMA) Union Matanjaka (UM) Vondrona fampandrosoana ny tantsaha Matsiatra (VFTM)
Mali	Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP) Union nationale des coopérative de planteurs et maraîchers (UNCPM) Comité local de concertation des ruraux de Yanfolila (CLCR) Association des organisations professionnelles paysannes de la région de Mopti (AOPP Mopti)
Tchad	Association pour la Promotion de la Filière Karité (APROFIKA) Fédération des cellules des jeunes agriculteurs ruraux du Logone oriental (FCE-JARLOR)
Togo	Coordination togolaise des organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP) Fédération nationale des coopératives de producteurs de Soja du Togo (FNCPSTOGO) Conseil interprofessionnel de la filière soja au Togo (CIFS-TOGO) Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles du Togo - Région centrale (REJEPPAT-RC) Union régionale des organisations de producteurs de céréales de la région maritime (UROPC-M)

Hausse des prix et crises géopolitiques : quelle résilience des agricultures africaines face aux chocs ?

Contribuer au débat français sur l'avenir des relations Afrique-Europe

Mars 2023

